

**ROANNAIS  
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès  
42311 ROANNE

**N° DP 2023-384**

Développement économique

Marché de dépollution pyrotechnique et restes  
explosifs de guerre sur l'espace Valmy à Mably  
(42)

Marché avec le prestataire  
SARPI REMEDIATION

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	14 DEC. 2023
Publié	

**Le Président de Roannais Agglomération,**

Vu l'article L2123-1-1° du code de la commande publique relatif aux marchés passés selon une procédure adaptée lorsque la valeur estimée du besoin est inférieure aux seuils européens ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération, et notamment la compétence obligatoire « Développement économique » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation de pouvoirs pour approuver et attribuer les marchés de travaux, fournitures et services et les accords-cadres, dont le montant est inférieur ou égal à 90 000 € HT, quels que soient l'objet, la nature et le mode de passation, et qui font l'objet d'un contrat écrit définissant les obligations des parties ;

Vu l'arrêté du Président du 30 juillet 2020, donnant à Jacques TRONCY, Vice-Président, subdélégation pour exercer la délégation de pouvoir précitée ;

Considérant que Roannais Agglomération souhaite recruter des experts en dépollution pyrotechnique et restes d'explosifs de guerre sur l'espace Valmy à Mably (42) ;

Considérant qu'une consultation a été lancée en novembre 2023 en procédure adaptée pour la réalisation de cette étude ;

Considérant l'offre reçue ;

Considérant que la proposition du prestataire SARPI REMEDIATION est l'offre économiquement la plus avantageuse ;

**DECIDE**

- D'approuver le marché de dépollution pyrotechnique et restes explosifs de guerre sur l'espace Valmy à Mably (42) avec le prestataire SARPI REMEDIATION ;
- De préciser que la mission de maîtrise d'œuvre s'élève à un montant forfaitaire de rémunération de 38 350,00 € HT ;
- De dire que ces dépenses seront prélevées sur les crédits ouverts au Budget 13.

Par délégation du Conseil Communautaire,  
Pour le Président et par subdélégation,  
**JACQUES TRONCY**  
Vice-Président délégué aux Finances  
et aux Achats publics

